

Ce jour lui dix Septieme jour de prairial à huit heures
 du soir pardevant moi Jacques Francois Joseph Lefebvre
 agent municipal de Vivernus est comparu en la maison
 commune nicolas Joseph Dufay journalier audit lieu

lequel assiste de Charles Francois Obert journalier age de
 quarante trois ans et de Catherine Joseph Picton agee de
 vingt un ans accomplis domiciliés tous deux à Halines
 m'a déclaré que Genevieve Obert son épouse en légitime
 mariage est accouchée à neuf heures du matin d'un
 enfant mâle qu'il m'a présenté et au quel il a donné
 le prénom de Pierre Joseph, d'après cette déclaration que
 les assistants ont certifié conforme à la vérité et la
 représentation qui m'a été faite de l'enfant dénommé
 j'ai rédigé en vertu des pouvoirs à moi délégués le présent
 acte que Charles Francois Obert a signé avec moi, les
 autres ayant déclaré ne savoir écrire.
 fait en la maison commune de Vivernus les jour, mois
 et an que dessus.
 Charles Francois Obert

N.1797.6.5

N.05.PR.17

Ce jourd'hui dix septieme jour de prairial à huit heures du soir pardevant moi jacques françois joseph lefevre agent municipal de wizernes est comparu en la maison commune nicolas joseph dufay journalier au dit lieu lequel assisté de charles françois obert journalier âgé de quarante trois ans et de catherine josephe pichon agée de vingt un ans accomplis domiciliés tous deux à halines m' a déclaré que genevieve obert son épouse en légitime mariage est accouchée à neuf heures du matin d' un enfant mâle qu' il m' a présenté et auquel il a donné le prenom de pierre joseph ; d' après cette declaration que les assistans ont certifié conforme à la vérité et la représentation qui m' a été faite de l'enfant dénommé j ai rédigé, en vertu des pouvoirs à moi délégués le présent acte que charles françois obert a signé avec moi , les autres ayant déclaré ne savoir écrire.
fait en la maison commune de wizernes les jour, mois et an que dessus.

Charles françois obert

j:f:j: lefevre